

TIERCE MAJEURE

Association

17 rue de Rethondes 1918 - 34110 FRONTIGNAN

Tél. 06 52 98 23 93

www.tiercemajeure34.com et www.jaimeapprendre.fr



www.tiercemajeure34.com

FICHE D'INSCRIPTION

Cours de Musique

Session 2023 - 2024

| <i>Elève</i> | <i>Parent (pour élève mineur)</i> |
|---|---|
| Nom : <input type="text"/> | Nom : <input type="text"/> |
| Prénom : <input type="text"/> | Prénom : <input type="text"/> |
| Date de naissance : <input type="text"/> | |
| Adresse | |
| N° et rue : <input type="text"/> | N° et rue : <input type="text"/> |
| Complément d'adresse : <input type="text"/> | Complément d'adresse : <input type="text"/> |
| Code postal : <input type="text"/> | Code postal : <input type="text"/> |
| Ville : <input type="text"/> | Ville : <input type="text"/> |
| Tél. port. : <input type="text"/> | Tél. port. : <input type="text"/> |
| Tél. fixe : <input type="text"/> | Tél. fixe : <input type="text"/> |
| E-mail : <input type="text"/> | E-mail : <input type="text"/> |
| Contact Skype ou Messenger : <input type="text"/> | Contact Skype ou Messenger : <input type="text"/> |

Nombre d'années de pratique de l'instrument :

Si autre instrument, précisez :

Précisez quels styles voudriez vous aborder :

Quels styles avez vous déjà vu (pour les non débutants) :

Important : Précisez quels créneaux horaires vous sont disponibles :

CONDITIONS GENERALES

(à lire impérativement et à conserver)

Cotisations annuelles et mode de fonctionnement :

Etant donné le nombre limité de places, nous conseillons à nos élèves d'effectuer le règlement avant ou lors de la première séance, celui-ci faisant acte de réservation.

20 € à l'ordre de **TIERCE MAJEURE**

+ 490 € à l'ordre de l'intervenant : **Bernard Uildemolins.**

(Vous avez la possibilité de faire 10 chèques de 49 € ou 5 chèques de 98 € qui seront encaissés de façon répartie au cours de l'année).

Absences : *Nous vous demandons de nous informer de vos absences préalablement à vos cours. Après 3 absences injustifiées nous pourrions mettre votre créneau horaire à disposition d'un élève sur liste d'attente.*

Bernard : 06 52 98 23 93

Clause spéciale :

Suite aux événements épidémiologiques de 2020, nous avons pu mettre en place un suivi de cours en utilisant l'outil numérique. Il s'est avéré efficace. C'est ainsi la raison pour laquelle nous vous avons demandé votre contact Skype ou Messenger (d'autres moyens sont possibles sous réserve qu'ils soient simples à installer et ne demandent pas d'abonnement payant). Par ce moyen nous vous proposons de faire au mieux pour assurer la continuité de l'enseignement. Malgré tout, ce dispositif ne pourra être utilisé que pour ce cas de force majeure (confinement ou fermeture temporaire de l'établissement). Il ne devra pas être sollicité en cas d'absence de l'élève. Tout élève ne pouvant ou ne voulant pas utiliser ce moyen de communication ne pourra pas demander un quelconque remboursement des séances non effectuées. Toutefois, un arrangement au préalable avec le professeur pourra permettre des actes de substitution que lui seul s'octroie le droit d'accorder. Parfois mais rarement, la mise en place de ce service demande un temps plus ou moins long (1 semaine environ) avec certains élèves, ceci ne pourra non plus être imputé au travail de l'enseignant.

Fonctionnement des cours :

Les cours seront de **50mn** par semaine en individuel ou groupe de 2 élèves maximum. L'année comprend environ **30** séances hors vacances scolaires (nombre déterminé en fonction de ces vacances puisque aucun cours ne peut avoir lieu lors de celles-ci). L'élève s'engage à être présent sur l'année entière (septembre - juin) et doit effectuer le règlement au début de l'année sous forme de 1 à 10 chèques qui seront encaissés tout au long de celle-ci (même en cas d'absence).

Avez-vous lu les conditions générales :